Nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

BAREME HONORAIRES

Tarifs applicables au 05/09/2026

TRANSACTION - VENTE

Rémunération forfaitaire de 3500.00€ TTC sur la part inférieure ou égale à 35 000€ du prix de vente.

10 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 35 001€ et 65 000€
8,5 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 65 001€ et 85 000€
8 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 85 001€ et 100 000€
7 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 100 001€ et 120 000€
6,5 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 120 001€ et 140 000€
6 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 140 001€ et 150 000€
5,7 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 150 001€ et 200 000€
5,5 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 200 001€ et 250 000€
5,25 % TTC du prix de vente sur la part comprise entre 250 001€ et 299 999€
5 % TTC du prix de vente à partir de 300 000€

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'acquéreur.

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

- **Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :**
 Honoraires à la charge du bailleur : 8.07€ TTC par m² de surface habitable
 Honoraires à la charge du locataire : 8.07€ TTC par m² de surface habitable
- **Honoraires d'établissement d'état des lieux entrée :**
 Part bailleur : 3.03€ TTC par m² de surface habitable
 Part locataire : 3.03€ TTC par m² de surface habitable

Le montant des honoraires réglés par le locataire pour ces prestations ne peut excéder celui versé par le bailleur et n'excédera pas un mois de loyer hors charges.

GESTION LOCATIVE

Gestion déléguée à MA GESTION LOCATIVE 1 Impasse Isaac Newton CS 70335 – 85 109 Sables d'Olonne Cedex Tél : 02 51 32 01 94
Carte professionnelle n°CPI 8501 2018 000 030 507 délivrée par la CCI de Vendée Siret : 449 472 819.

Honoraires de Gestion courante :

Nos taux sont dégressifs - Loyers	SIMPLICITE		GARANTIE TOTALE GLI à 2.50% incluse	
Un bailleur peut cumuler ses différents loyers pour bénéficier de la dégressivité sur toute le France	HT	TTC	HT	TTC
Loyers hors charges inférieurs à 1500 €	5.90 %	7.08 %	9.40 %	10.78 %
Loyers hors charges compris entre 1500 € et 2000€	4.90 %	5.88 %	8.40 %	9.58 %
Loyers hors charges supérieurs à 2000 €	3.90 %	4.68 %	7.40 %	8.38 %

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Honoraires : 25% HT du loyer annuel hors charges hors franchise ou aménagement de paiement soit 30% TTC à la charge du preneur avec un forfait minimum de 1500€